

Le 16 avril 2020

COMITÉ DE DIRECTION

Présidente
Muriel BIGOT

Chers Amis,

Past-Président
Gilles BOSSER

Nous savons désormais qu'il n'y aura pas de déconfinement avant le 11 mai.

Vice-Président
Jean-Michel GUY

Secrétaire
Pascal GUILLO

Dans l'intervalle, nous avons tous de nombreuses contraintes à gérer dans nos services, avec des conditions très différentes selon les régions, et des adaptations permanentes de nos pratiques, parfois validées, parfois plus intuitives, toujours en concertation avec les ARS.

Chargée des comptes
Titi FARROKHI

Nous vous proposons ci-dessous ce qui est communément admis et pratiqué aujourd'hui pour la réadaptation cardiaque et vasculaire en contexte épidémique :

- Il est souhaitable de garder le contact avec les patients qui ont dû interrompre leur réadaptation ambulatoire, pour répondre à leurs questions et leur prodiguer des conseils adaptés. Les services ambulatoires ou HDJ sont fermés.
- Beaucoup d'entre vous réfléchissent ou ont mis en place des programmes de réadaptation à distance avec leurs équipes pluridisciplinaires, et cette épidémie va probablement nous faire avancer dans ce domaine.
- Il nous faut autant que possible prévoir de proposer ultérieurement une réadaptation cardiaque aux patients que nous ne pouvons accepter pour l'instant, en raison d'un rapport bénéfice risque actuellement défavorable. Sauvegardons nos listes de demandes d'admission !
- Il est possible de prévoir une admission plus précoce en réadaptation pour les patients issus des services de cardiologie, juste après un syndrome coronarien revascularisé par exemple, à condition de pouvoir assurer le suivi cardiologique nécessaire, notamment rythmique. Il est également possible de prendre en charge plus précocement les opérés (dont le nombre est très limité), pour une phase de convalescence avant la réadaptation proprement dite. Cela permet de soulager les services de soins aigus.
- Les patients doivent être masqués dans les espaces communs, les soignants doivent être masqués.
- Les épreuves d'effort sont réalisables, avec mesure des échanges gazeux en fonction des possibilités locales et du matériel, et du statut virologique des patients. Les EFR sont déconseillées.
- Les séances de réentraînement à l'effort sont préférablement menées en individuel ou en tout petit groupe avec distanciation indispensable (2 à 3 mètres), il en est de même pour les séances d'éducation thérapeutique. Le matériel est à désinfecter avant et après, dans des locaux aérés.
- Bien sûr, pour chaque admission et chaque activité de réadaptation le rapport bénéfice risque doit être soigneusement évalué en fonction de l'évolution des connaissances sur le Covid-19.
- L'organisation du retour à domicile et du suivi est plus que jamais essentielle.
- Essayons autant que possible de rester en contact avec nos adresseurs, qu'ils "n'oublient" pas la réadaptation et ne perdent pas l'habitude de la recommander à leurs patients, au risque d'anéantir

les efforts de communication que nous avons tous faits précédemment et de priver certains futurs patients des bénéfices avérés de la réadaptation.

- Enfin pour ceux d'entre vous qui seront sollicités pour réadapter des patients post-Covid, certaines prises en charge spécifiques seront à organiser au vu de la sévérité des patients, en concertation avec les ARS :
 - kinésithérapie respiratoire bien sûr
 - prise en charge posturale
 - activités physiques adaptées de mobilisation, renforcement musculaire, travail fonctionnel de la marche, puis réadaptation à l'effort
 - prise en charge des troubles cognitifs post-réanimation
 - prise en charge de la composante anxio-dépressive très fréquente

A ceux qui sont débordés, à ceux qui sont désemparés, à ceux qui sont touchés directement ou dans leur entourage, à ceux qui se sentent isolés, à ceux qui sont en première ligne, en deuxième ligne, en troisième ligne, à vous tous qui prenez soin de vos patients dans des conditions difficiles, nous vous adressons notre soutien et nos encouragements.

Et n'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des questions ou des suggestions ! Vous pouvez également consulter les recommandations de la DGOS et des Sociétés Savantes sur le site du GERSP.

Le comité de direction du GERS-P